

Céline LAURE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

20 ter Rue Schnapper

78100 Saint Germain en Laye

360 CAPITAL PARTNERS FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros

Siège social · 20 ter, rue Schnapper – 78105 Saint Germain en Laye

498 943 471 RCS Versailles

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Céline LAURE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Versailles

20 ter Rue Schnapper

78100 Saint Germain en Laye

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Transformation de la Société 360 CAPITAL PARTNERS FRANCE

en Société par Actions Simplifiée

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale de la société 360 CAPITAL PARTNERS FRANCE en date du 2 novembre 2011, j'ai été désignée en qualité de Commissaire à la Transformation chargé d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit de l'associé unique ou de tiers, conformément aux dispositions du Code de commerce.

Dans le cadre de cette mission, je dois également attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social, conformément aux dispositions de l'article R. 224-3 alinéa 2 du Code de commerce.

En outre, j'ai été chargée d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu à l'article L224-3 du Code de commerce.

En conséquence, l'exécution de cette mission est relatée dans le rapport unique que je vous présente.

J'ai eu toutes facilités pour accomplir ma mission et notamment, j'ai pu consulter les documents suivants :

- les comptes annuels du dernier exercice social clos le 31 décembre 2010 ;
- une situation établie au 30 septembre 2011 ;
- les projets de statuts de la société 360 CAPITAL PARTNERS FRANCE sous la forme de Société par Actions Simplifiée.

h

Article 1 – Situation de la Société 360 CAPITAL PARTNERS FRANCE

La société 360 CAPITAL PARTNERS FRANCE a été constituée par acte sous seing privé en date du 10 juillet 2007 Elle expire le 10 juillet 2106, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Son capital s'élève à 8 000 (huit mille) euros. Il est divisé en 80 (quatre-vingt) parts sociales de 100 (cent) euros chacune, détenues à parts égales par Messieurs François TISON et Emanuele Alberto LEVI.

A la date du 30 septembre 2011, les capitaux propres s'élèvent à 80.217 euros.

La condition préalable à la transformation est réunie.

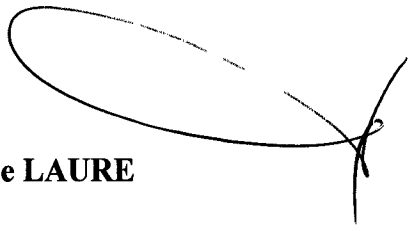
Article 2 – Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et des avantages particuliers

Je suis en mesure d'apprécier ainsi qu'il suit la valeur des biens composant l'actif social : 21.595 euros.

En outre, j'ai pu constater que la Société n'avait consenti aucun avantage particulier au profit de l'associé unique ou de tiers.

Fait à Saint Germain en laye

Le 10 novembre 2011

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid loop followed by a short vertical stroke and a small cross-like mark at the end.

Céline LAURE

Commissaire à la Transformation